



INFO TERRASSE

PRINTEMPS / ÉTÉ 2025

Mot du maire MICHEL BOURDEAU

Chers Terrassois, chères Terrassoises,

C'est pour moi un honneur de servir notre communauté, de travailler à son développement et de participer à son rayonnement depuis plusieurs années. Entouré d'une équipe solide, nous avons surmonté des défis et réalisé des projets qui, je l'espère, auront un impact positif pour notre avenir. Je suis fier de ce que nous avons accompli à ce jour mais également conscient qu'il reste encore du travail à faire.

Au cours des dernières années, nous avons renforcé nos liens avec les municipalités voisines, ce qui nous permet aujourd'hui de développer des partenariats bénéfiques non seulement pour offrir davantage de services à nos citoyens, mais aussi pour accéder à de plus vastes ressources matérielles et humaines. Cette collaboration nous permet également d'obtenir plus de subventions et de participer à des projets de plus grande envergure en unissant nos forces. Cette coopération est précieuse notamment lors des mesures d'urgence, des campagnes de sensibilisation ainsi que dans l'offre en loisirs.



Subventions

Par ailleurs, la recherche active de subventions joue un rôle clé dans la réalisation de projets importants. Grâce aux octrois, nous avons pu effectuer des rénovations majeures et la mise aux normes de nos bâtiments municipaux en les améliorant au niveau de l'aménagement, de la fonctionnalité et de l'efficacité énergétique. Nous avons aussi procédé à la réhabilitation par gainage d'une partie du réseau d'aqueduc. D'autre part, nous avons réalisé le remplacement de l'éclairage de rue et bientôt, celui du parc Donat-Bouthillier.

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

Nous vous remercions sincèrement pour les efforts que vous déployez afin de vous adapter aux nouvelles exigences gouvernementales visant une réduction importante de la quantité de matières résiduelles générées. Nous poursuivons la sensibilisation et espérons que notre bilan environnemental continuera de s'améliorer.

Sécurité dans nos rues

On ne le répètera jamais assez : la signalisation et les limites de vitesse doivent être respectées rigoureusement afin d'assurer la sécurité de tous les usagers.

Solidarité à l'égard de la situation économique qui prévaut actuellement

La municipalité a adopté une résolution visant à favoriser l'achat local, provincial et canadien. Morosité économique, certes, mais la solidarité et l'entraide dont nous avons toujours fait preuve lors de situations complexes nous permettront de passer à travers ces temps difficiles.

À l'approche de l'été, je souhaite à chacun et à chacune d'entre vous de passer une saison estivale reposante et enrichissante.

Au plaisir de vous rencontrer et de jaser avec vous lors de nos activités municipales !

Michel Bourdeau, maire

Vous pouvez joindre le maire à : michel.bourdeau@terrasse-vaudreuil.ca

Table des matières

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2-6

HYGIÈNE DU MILIEU

15-21

GREFFE

7-10

SANTÉ/BIEN-ÊTRE

22

SÉCURITÉ PUBLIQUE

11-13

URBANISME/DÉVELOPPEMENT

23

TRAVAUX PUBLICS

14

LOISIRS/VIE COMMUNAUTAIRE

24-31

Votre CONSEIL MUNICIPAL

NATHALIE PERREULT SIÈGE N° 1  nathalie.perreult@terrasse-vaudreuil.ca	JULIEN LECLERC SIÈGE N° 2  julien.leclerc@terrasse-vaudreuil.ca	CHERYL BRAZEAU SIÈGE N° 3  cheryl.brazeau@terrasse-vaudreuil.ca
IAN GRAY SIÈGE N° 4  ian.gray@terrasse-vaudreuil.ca	ISABEL BOULAY SIÈGE N° 5  isabel.boulay@terrasse-vaudreuil.ca	JOSÉE PAQUETTE-BOUGIE SIÈGE N° 6  josee.paquette-bougie@terrasse-vaudreuil.ca

Nous vous rappelons l'importance de vous **abonner aux alertes** de notre site Web afin de ne manquer aucune information importante que la Municipalité communique à la population.

N'hésitez pas à communiquer avec les services municipaux pour toute question relative à la réglementation et aux permis.

SÉANCES du CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil sont publiques et ont lieu au centre communautaire. Elles débutent à 19 h 30.

CALENDRIER DES SÉANCES

mardi 13 mai
mardi 10 juin
mardi 8 juillet
mardi 12 août
mardi 9 septembre
mercredi 1^{er} octobre
mardi 18 novembre
mardi 9 décembre

Suivez la séance extraordinaire sur le budget en fin d'année.

MARIE-CLAUDE NICHOLS
 DÉPUTÉE DE VAUDREUIL
 416, boulevard Harwood
 Vaudreuil-Dorion, Québec J7V 7H4
 T. 450 424-6666

 ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC





THIBAUD LESCUYER
 ÉLECTRICIEN MARINE
 MARINE ELECTRICIAN
 514-924-2628 | info@tllescuyer.ca

Formation
LANGEVIN



450 763-5333 • 450 424-3177
 190, rue Valois
 Vaudreuil-Dorion, QC J7V 1T4
formationlangevin.com
[/formationlangevin.securisme](https://www.facebook.com/formationlangevin.securisme)



BCGO
 SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
 PARTNERSHIP OF CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

825, boulevard Monseigneur-Langlois, bureau 100
 Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8
 476, avenue Saint-Charles, bureau 102
 Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6
 Téléphone : 514.388.3888 | Télécopieur : 514.389.3205 | Site Web : www.bcco.ca

BCGO S.ENC.R.L.
 membre de MSQ, un réseau de firmes
 professionnelles indépendantes

Coordonnées

74, 7^e Avenue
Terrasse-Vaudreuil QC
J7V 3M9
Téléphone : 514 453-8120
Télécopieur : 514 453-1180

info@terrasse-vaudreuil.ca
www.terrasse-vaudreuil.ca

Horaire régulier

Du lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

Horaire d'été

À partir du 12 mai

Du lundi au jeudi

8 h - 12 h
13 h - 16 h 30

Vendredi

8 h - 12 h

Congés fériés 2025

Bureaux fermés

- Vendredi 18 avril
- Lundi 21 avril
- Lundi 19 mai
- Mardi 24 juin
- Mardi 1^{er} juillet
- Lundi 1^{er} septembre
- Lundi 13 octobre

Fêtes de fin d'année à déterminer.

BOTTIN D'URGENCE

POLICE - AMBULANCE - POMPIERS (urgence immédiate) **9-1-1**

INFO-SANTÉ (consultation téléphonique - infirmière) **8-1-1**

BELL CANADA (fils dans la rue) **6-1-1**

TRANSPORTS-QUÉBEC (état du réseau routier) **5-1-1**

SERVICES MUNICIPAUX D'INTERVENTION
(bris d'aqueduc, entraves, travaux publics, refoulement, gel de conduites etc.) **3-1-1**

PROGRAMME ET RESSOURCES COMMUNAUTAIRES
(grande région de Montréal) **2-1-1**

CENTRE ANTIPOISON **1 800 463-5060**

CN POLICE FERROVIAIRE (barrière 23.57 subdivision Kingston) **1 800 465-9239**

CP POLICE FERROVIAIRE (barrière 18.07 subdivision Vaudreuil) **1 800 465-9239**

ÉCHEC AU CRIME **1 800 711-1800**

GARDE CÔTIÈRE (situations de détresse des navigateurs) ***16**

GAZ MÉTROPOLITAIN - INFO EXCAVATION **514 286-9228**

HYDRO-QUÉBEC (panne) **1 800 790-2424**

SÛRETÉ DU QUÉBEC - appels non urgents **310-4141 ou *4141**

SÛRETÉ DU QUÉBEC - administration (599, boul. Harwood, Vaudreuil-Dorion) **450 424-1212**

SERVICES SANTÉ

CLINIQUES MÉDICALES

CLSC - VAUDREUIL-DORION (3031, boul. de la Gare, Vaudreuil-Dorion) **450 455-6171**

CLINIQUE MÉDICALE TROIS-LACS (65, boul. Cité des Jeunes, Vaud.-Dorion) **450 455-3322**

POLYCLINIQUE MÉDICALE VAUDREUIL (600, Harwood, Vaudreuil-Dorion) **450 455-9301**

HÔPITAUX

HÔPITAL DU SUOÏT (150, rue St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield) **450 371-9920**

HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE (160, av. Stillview, Pointe-Claire) **514 630-2225**

AUTRES SERVICES

ANIMAUX

NICHOIR DE HUDSON (oiseaux chanteurs blessés) **450 458-2809**

SERVICES QUÉBEC
(animaux sauvages suspects / malades — oiseaux de proie blessés) **1 877 644-4545**

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION (animal sauvage mort) **450 246-4125**

CONTRÔLE ANIMAL VAUDREUIL-SOULANGES (animal errant ou perdu) **450 510-1508**

DIVERS

ÉCOLE JOSÉ-MARIA (école primaire) **514 453-8201**

OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE VAUDREUIL-SOULANGES **450 218-6994**

TAXE SCOLAIRE

COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
(taxe scolaire anglophone) **514 384-5034**

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS
(taxe scolaire francophone) **514 477-7000**
poste 1830

TRANSPORT EN COMMUN

EXO - Réseau de transport métropolitain
(autobus, trains de banlieue, transport adapté) **514 287-TRAM**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PLAINTES et suggestions

Toute plainte doit être déposée par écrit, dans une enveloppe scellée, à l'hôtel de ville. Votre plainte doit comprendre les informations suivantes :

- **Nom complet du plaignant**
- **Adresse du plaignant**
- **Numéro de téléphone**
- **Détails spécifiques de la problématique**
- **Lieu précis de la problématique**
- **Date de l'évènement, s'il y a lieu**
- **Signature du plaignant**

AUCUNE PLAINTES ANONYME NE SERA CONSIDÉRÉE.

En aucun temps, il ne sera toléré que les citoyens communiquent ou se présentent directement au domicile de nos employés municipaux.

Pour toute urgence, nous vous demandons de bien vouloir vous référer aux pages 4, 10, 11 et 14 de cette publication.

TAXES municipales

Le compte de taxes est envoyé au propriétaire en janvier. Il est de votre responsabilité de le faire parvenir à votre créancier hypothécaire si celui-ci se charge d'effectuer les versements.

Nous encourageons fortement le paiement des taxes via le site Internet de votre institution financière. Vous pouvez également déposer vos chèques dans la chute à courrier située à la droite de l'entrée principale.

- **1^{er} versement : 26 FÉVRIER**
- **2^e versement : 28 MAI**
- **3^e versement : 27 AOÛT**
- **4^e versement : 5 NOVEMBRE**

Inscription aux ALERTES

Pour accéder à ce service gratuit, il vous suffit de vous abonner en ligne au www.terrasse-vaudreuil.ca sous l'onglet «INSCRIPTION AUX ALERTES». Cela ne vous prendra qu'une minute et vous permettra de réagir rapidement en cas d'incident majeur tel qu'une inondation, un avis d'évacuation, un avis d'ébullition ou toute autre urgence pouvant mettre votre santé ou votre sécurité en péril puisqu'il s'agit du moyen que la Municipalité utilise pour informer les citoyens des mesures mises en place, notamment en gestion de crise. Vous pourrez également personnaliser le niveau des alertes que vous désirez recevoir.

Votre carte d'affaire
pourrait être publiée ici !

Pensez-y et contactez-nous
pour être présent
dans la prochaine édition !



COMITÉS PARTICIPATIFS et CONSULTATIFS

COMITÉ ENVIRONNEMENT

UN COMITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT À TERRASSE-VAUDREUIL

Le Comité environnement de Terrasse-Vaudreuil rassemble des citoyens et des élus qui ont choisi d'unir leur force pour améliorer notre milieu de vie.

La situation environnementale est alarmante, on ne peut plus ignorer les signaux. Comment chacun de nous peut-il contribuer à réduire son impact sur l'environnement? En partageant nos idées, en unissant nos efforts, en inspirant positivement nous pouvons chacun et collectivement faire de grands pas dans la bonne direction.

Le comité souhaite contribuer à la protection de l'environnement et s'intéresse à ce que nous comme citoyen et comme municipalité, pouvons réaliser pour réduire notre impact sur la nature. Il se donne comme but d'informer et d'encourager des actions qui vont en ce sens.

MISSION

Informer, inspirer et encourager des actions citoyennes pour réduire notre impact sur l'environnement.

VISION

Faire de Terrasse-Vaudreuil un exemple inspirant pour d'autres petites municipalités en ce qui a trait à l'adoption de meilleures pratiques environnementales qui favorisent la transition écologique.

VALEURS

Collaboration, rigueur, innovation et passion.

LES DOMAINES QUI RETIENNENT D'AVANTAGE L'ATTENTION

- La gestion de nos matières résiduelles
- La consommation d'eau
- La protection et l'enrichissement de notre milieu naturel
- Le rapport que chacun entretient avec la nature

DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

Pour réaliser sa mission, le comité pourra proposer plusieurs types d'activités d'information (conférences, publications, affichage, etc.), afin de nous aider à mieux comprendre la nature et certains enjeux environnementaux, et à mesurer l'impact de nos actions pour éventuellement développer de nouveaux comportements écoresponsables. Il pourra également initier ou encourager des actions concrètes dans le milieu (corvée de nettoyage, plantation, loisirs de découvertes de la nature...), parmi d'autres. Il souhaite aussi inspirer le plus grand nombre de citoyens d'ici et des municipalités environnantes.

PARTICIPATION CITOYENNE

Les citoyens intéressés pourront transmettre au comité leurs idées et préoccupations et se joindre au mouvement de diverses façons.

COMMUNIQUEZ AVEC LE COMITÉ ENVIRONNEMENT À : environnement@terrasse-vaudreuil.ca

SAMUEL BELANGER
COURTIER IMMOBILIER
514-229-5597
Sutton | performer inc. agence immobilière

VENDU
Sutton
SAMUEL BELANGER
514.229.5597
suttonquebec.com

Merci à nos annonceurs !

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

NUISANCES

RÈGLEMENT NUMÉRO 656 | Règlement sur les nuisances - RMH 450

ACTIVITÉS NUISIBLES

Constitue une nuisance et est prohibé le fait, pour toute personne, d'utiliser ou de permettre que soient utilisés une tondeuse à gazon, un tracteur à gazon, un coupe-bordure, une scie à chaîne, une souffleuse à feuilles, à tout autre moment qu'aux heures permises ci-dessous mentionnées. Le présent article ne s'applique pas aux souffleuses à neige, ni aux bruits résultants de travaux d'utilité publique, de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes.

Heures permises :

Du lundi au vendredi de 7 h à 21 h

Le samedi et les jours fériés de 8 h à 16 h

Le dimanche de 10 h à 16 h

Toutefois, lors de travaux de construction, de démolition ou de réparation d'un bâtiment, les heures diffèrent.

Heures tolérées :

Du lundi au vendredi de 7 h à 21 h

Le samedi et le dimanche de 9 h à 18 h

* Le présent article ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes.

NUISANCE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Constitue une nuisance et est prohibé le fait, pour toute personne, de :

déposer, laisser ou maintenir des branches destinées à la collecte des **branches** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

Trois (3) jours avant la collecte

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte sélective des **matières recyclables** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte des **matières organiques et/ou résidus verts** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte

déposer, laisser ou maintenir un contenant, bac ou sac destiné à la collecte des **résidus verts et/ou feuilles mortes** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte des **déchets domestiques** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte

BRUT •

BRANCHES

BACS BLEUS

BACS BRUNS

RÉS. VERTS / FEUILLES

DÉCHETS



Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200 \$ en plus des frais.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

DESCENTE de BATEAU

Le stationnement aux endroits réservés et la descente de bateau situés sur le 1^{er} Boulevard (parc Gilles-Dicaire) sont strictement réservés aux citoyens de Terrasse-Vaudreuil.

La descente de bateau est cadencée. L'achat d'une clé est obligatoire annuellement. Vous pouvez vous la procurer à l'hôtel de ville au coût de **25 \$**. Nous vous remettons une vignette de stationnement pour fins de contrôle. Celle-ci doit demeurer visible en tout temps. Il est interdit de stationner votre véhicule sur le gazon, dans la descente de bateau ou en bordure de celle-ci. Les fautifs sont passibles d'une contravention.



Veuillez laisser votre vignette bien en vue sur le tableau de bord de votre véhicule.

VENTE de GARAGE

Toute personne qui désire procéder à une vente de garage sur une propriété résidentielle doit, au préalable, obtenir **gratuitement un permis** de la Municipalité.

Cette vente peut se dérouler pour une période maximale de deux jours (ou trois lors d'un congé férié). Les heures autorisées pour procéder à une vente de garage sont de **7 h à 18 h**. L'affichage n'est toléré que sur la propriété du détenteur de permis.

Deux (2) ventes de garage sont autorisées, au cours d'une même année civile, par résidence.

PAULAUTO

514-453-2177

144A - 5^e Boulevard
Terrasse-Vaudreuil
J7V 5M3

Paul Lauzon

ARROSAGE | EAU DE L'AQUEDUC

L'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour l'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendu **entre le 1^{er} mars et le 1^{er} novembre** de chaque année, sauf entre **19 h et 21 h, les lundis et les jeudis**.

► **Il est prohibé de laisser l'eau provenant de l'arrosage ruisseler dans la rue ou sur une propriété voisine.**

L'arrosage manuel des fleurs annuelles ainsi que des jardinières suspendues est permis, tous les jours, entre 19 h et 21 h.

PERMIS D'ARROSAGE

Une personne qui installe ou ensemence une nouvelle pelouse peut, pourvu qu'elle détienne un **permis** émis à cette fin au coût de **45 \$** par la Municipalité et après avoir payé le tarif, procéder à l'arrosage de cette nouvelle pelouse **entre 19 h et 21 h**, chaque jour durant une période de quinze (15) jours consécutifs, à compter du début des travaux d'installation ou d'ensemencement, **à l'exception de la période d'interdiction d'arrosage.**

NETTOYAGE | murs extérieurs

Le lavage des murs extérieurs de la maison est autorisé **deux (2) fois** par année. Le propriétaire doit obtenir, au préalable, un permis à cette fin au coût de **25 \$** en s'adressant à l'hôtel de ville.

NETTOYAGE | entrée / patio / stationnement

En prévision de travaux, le propriétaire peut obtenir un permis au coût de **25 \$** en s'adressant à l'hôtel de ville.



Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 150 \$ en plus des frais. Chaque infraction subséquente est passible d'une amende de 300 \$ en plus des frais.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

POTAGERS en cour avant et cour avant secondaire

Le règlement de zonage n°572 a été modifié de façon à permettre les potagers en cour avant et cour avant secondaire aux conditions suivantes :



- ▶ Le terrain visé est situé dans une zone résidentielle, commerciale, industrielle ou publique;
- ▶ Que le potager soit situé à une distance minimale de 50 centimètres des lignes latérales du lot et de l'emprise de la voie publique;
- ▶ Que la hauteur des plantations n'excède pas un (1) mètre sur une distance de deux (2) mètres mesurée à partir de l'emprise de la voie publique;
- ▶ Que les matériaux servant à délimiter les aires de plantation soient limités au bois, aux blocs de béton ou à la pierre naturelle et que leur hauteur n'excède pas un (1) mètre;
- ▶ Que les structures amovibles servant de support aux plantations n'excèdent pas en hauteur un (1) mètre sur une distance de deux (2) mètres mesurée à partir de l'emprise de la voie publique et 1,5 m ailleurs dans la cour avant et que leurs matériaux soient limités au bois, au métal et au plastique de couleur sobre et uniformisée. Aucune limite de hauteur n'est exigée pour les structures soutenant des plantes grimpantes lorsqu'elles sont attachées au bâtiment principal;
- ▶ Que ces structures amovibles soient enlevées entre le 1^{er} novembre d'une année et le 15 avril de l'année suivante;
- ▶ Qu'aucun arbre ne soit abattu pour l'aménagement du potager.

COLPORTAGE

Pour avoir le droit d'effectuer du porte-à-porte, quel qu'en soit le motif, une personne doit présenter une demande écrite au conseil municipal. Lorsque celui-ci aura approuvé la demande, un permis autorisant le colportage lui sera octroyé et le colporteur devra avoir ce permis en sa possession en tout temps. Exigez de le voir si on frappe à votre porte!

Si le colporteur ne peut pas vous présenter de permis émis par la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, il est recommandé de téléphoner à la Sûreté du Québec au 450 424-1212 et de fournir une description de l'individu et des faits.

La liste des personnes autorisées à faire du porte-à-porte figure sur notre site Internet, dans la section CONSEIL ET ADMINISTRATION sous la rubrique « COLPORTAGE ».

(438) 519-3915

 **Party Gonflable Montreal**
montreal@partygonflable.com

Jeux Gonflables & Mascottes
Machines à barbe à papa & Popcorn
Livraison gratuite à Terrasse-Vaudreuil



ANIMAUX

ANIMAUX domestiques



La Municipalité assure la sécurité de ses citoyens et de leurs animaux domestiques, sur son territoire par l'entremise d'un contrôleur animalier. Le **Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges** a l'autorité d'intervenir au nom de la Municipalité pour récupérer ou capturer des animaux domestiques errants, blessés, ou morts et les amener chez le vétérinaire, les héberger ou les mettre en adoption s'ils ne sont pas réclamés après **QUATRE (4) jours**. Les frais devront être assumés par le propriétaire.

PAR SENS CIVIQUE ET PAR RESPECT DE LA RÈGLEMENTATION, nous demandons, aux propriétaires de chiens et chats, de ne pas laisser leur animal en liberté.

Vous devez vous procurer la licence de chat ou de chien OBLIGATOIRE, à l'hôtel de ville, au coût de **30 \$** pour la vie entière de l'animal. N'oubliez pas de nous informer de tout changement au dossier (numéro de téléphone, stérilisation, décès de l'animal, etc.). **Il est interdit de garder plus de DEUX (2) chiens et de DEUX (2) chats âgés de plus de HUIT (8) SEMAINES dans une unité d'occupation et ses dépendances.**

CONTRÔLE ANIMAL : 450 510-1508

COMPORTEMENT des CHIENS

Tous les chiens, quelle que soit leur race, seront traités également et sans discrimination dans un cas de comportement agressif. Le contrôleur pourra les soumettre à l'évaluation d'un expert en comportement animal s'il le juge nécessaire.

En vertu de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens dans un endroit public, **un chien doit, en tout temps, être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser**. Sauf dans une aire d'exercice canin ou lors de sa participation à une activité canine, notamment la chasse, une exposition, une compétition ou un cours de dressage, **un chien doit également être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m**, cette mesure devant être plus restrictive dans le cas d'un chien déclaré potentiellement dangereux. Un chien de 20 kg et plus doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais. Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou gardien, à moins que la présence du chien ait été autorisée expressément.

FAUNE sauvage en milieu urbain

- N'approchez jamais les animaux inconnus (sauvages ou domestiques), même s'ils ont l'air en bonne santé ou orphelins;
- Surveillez vos enfants afin d'éviter qu'ils s'en approchent ou les provoquent;
- Ne laissez pas errer vos animaux de compagnie;
- Ne capturez pas les animaux sauvages pour les déplacer ailleurs;
- Pour ne pas attirer d'animaux sauvages sur votre terrain,
 - ⇒ éliminez toute source de nourriture autour de votre maison;
 - ⇒ gardez les poubelles extérieures hors de leur portée;
 - ⇒ fermez les endroits où les rats et mouffettes pourraient s'installer (par un grillage métallique sous les balcons ou cabanons, par exemple).

Obtenez plus d'information sur le site du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs au mffp.gouv.qc.ca

SÉCURITÉ PUBLIQUE

BARRIÈRE DÉFECTUEUSE



Lorsque la barrière du passage à niveau à l'entrée de Terrasse-Vaudreuil est défectueuse, prière d'en informer le service de police ferroviaire au **1 800 551-2553** et de passer par L'Île-Perrot Nord.

SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Au Canada, chaque année, approximativement 300 collisions et incidents dus à l'intrusion se produisent aux passages à niveau et le long des voies ferrées causant la mort ou des blessures graves à près de 130 personnes.

Dans les faits, tous ces incidents auraient pu être évités. Les statistiques démontrent que l'éducation faite par **Opération Gareautrain** fonctionne! Nous vous invitons à consulter le site Web www.operationgareautrain.ca qui est un excellent outil pour éduquer le public et à sensibiliser les jeunes par le biais de jeux.

Que vous soyez à pied ou dans un véhicule, le seul endroit où vous devez traverser les voies ferrées est à un passage à niveau autorisé et proprement indiqué. Traversez le passage à niveau seulement si vous avez regardé et écouté pour savoir qu'aucun train n'approche et avoir déterminé qu'il est sécuritaire de le faire. Ne contournez ni ne passez jamais sous les barrières.

REDOUBLEZ DE PRUDENCE AU PASSAGE À NIVEAU!

PANNE D'ÉLECTRICITÉ

- Avoir un avertisseur de fumée fonctionnel tel que requis.
- Avoir un avertisseur de monoxyde de carbone.
- Lampe de poche, radio, etc.
- Gardez une lampe branchée pour savoir quand le courant sera rétabli.
- En tout temps, vous devriez avoir une trousse d'urgence de 72 heures à porté de main.

Utilisation d'une génératrice

- Utilisez la génératrice selon les spécifications du fabricant.
- Assurez-vous que la génératrice est à une distance sécuritaire des fenêtres et des ouvertures de la maison afin de prévenir le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.
- Bien assujettir la génératrice afin d'éviter des déplacements par la vibration.
- Ne pas faire le plein d'essence lorsque la génératrice est en fonction ou encore chaude.
- Avoir un extincteur portatif à proximité en cas de besoin.

ÉCHEC au CRIME



1 800 711-1800

Échec au crime est une organisation à but non lucratif composée de bénévoles actifs et dédiés au bien-être de leur communauté. Ils proposent une méthode aux forces policières pour recevoir de l'information du public dans leurs efforts de prévention du crime. Ces efforts se traduisent par des arrestations de criminels, en saisies de biens volés et en saisies de drogues.



PRÉVENTION INCENDIE

FOYERS EXTÉRIEURS et FEUX à ciel ouvert | Règlement n° 2008-567

Les feux en plein air sont strictement interdits sur le territoire de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil. Vous désirez faire un feu extérieur ? Dans un foyer conforme et en respectant les points suivants, aucun problème !

- Un seul foyer extérieur est autorisé par bâtiment;
- Le foyer extérieur doit être installé dans la cour arrière, à une distance minimale de 3 mètres de tout bâtiment et ligne de propriété;
- Le foyer doit être installé sur une surface non-combustible;
- Le foyer doit être muni d'un pare-étincelles dont les ouvertures sont d'au plus 1 cm² (0.55 po²);
- Le foyer ne doit pas dépasser 2.3 mètres de hauteur;
- Le foyer doit être en bon état de fonctionnement.

Lorsque vous utilisez votre foyer extérieur, vous devez :

- ✓ N'utiliser que du bois comme matière combustible;
- ✓ Assurer sa surveillance en tout temps, par une personne adulte;
- ✓ Disposer d'un moyen pour éteindre le feu rapidement (seau d'eau, tuyau d'arrosage, extincteur...);
- ✓ Prévenir ou éliminer toute propagation des flammes;
- ✓ Respecter votre voisinage en ce qui concerne la fumée. Vous ne pouvez permettre ou tolérer que la fumée provenant de votre foyer se propage dans l'entourage de manière à nuire à votre voisinage (règlement 656 sur les nuisances).

AVERTISSEURS de FUMÉE | ALARMES non fondées

Votre avertisseur à une durée de vie de 10 ans. Et oui, même si vous vérifiez et changez les piles de vos avertisseurs à chaque changement d'heure, après 10 ans, vous devez changer vos avertisseurs de fumée ! Votre Service de sécurité incendie vous conseille de vous munir d'avertisseurs de fumée à pile inamovible au lithium lorsque vous remplacez vos avertisseurs. De plus, il doit y avoir un minimum d'un avertisseur de fumée par étage, y compris le sous-sol.

Votre système d'alarme incendie est relié à un centre de télésurveillance ? Si vous êtes certain que l'alarme est une alarme non fondée (ex. : manipulation erronée, poussière de travaux de construction ou rénovation), vous disposez d'un délai de 90 secondes pour annuler l'alarme auprès de votre centre de télésurveillance.

Au-delà de la deuxième intervention des pompiers pour une alarme non fondée pour cause de défectuosité, mauvais fonctionnement ou mauvaise utilisation, au cours d'une période consécutive de douze (12) mois, vous serez passible d'une amende.

FEUX d'ARTIFICE

Votre Service de sécurité incendie tient à vous rappeler qu'il est interdit de faire des feux d'artifice sur tout le territoire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement et les types d'avertisseurs de fumée, n'hésitez pas à communiquer avec nous !

☎ 514 453-8120, poste 257

✉ prevention.incendie@terrasse-vaudreuil.ca

En présence de fumée ou d'un feu, évacuez immédiatement tous les occupants jusqu'au point de rassemblement, puis composez le 9-1-1. Ne retournez jamais à l'intérieur sans la permission des pompiers.

ASSOCIATION des POMPIERS de TERRASSE-VAUDREUIL



BRUNCH DES POMPIERS : dimanche 25 mai 2025, de 9 h 30 à 13 h

Le repas comprend :

- ⇒ Crêpe
- ⇒ Pain doré
- ⇒ Omelette
- ⇒ Bacon
- ⇒ Jambon
- ⇒ Saucisse
- ⇒ Pommes de terre
- ⇒ Rôties
- ⇒ Fèves au lard
- ⇒ Sirop d'érable

15 \$ / adulte

7 \$ / enfant (5 à 12 ans)



Photo à titre indicatif seulement



RÉSERVEZ votre place avant le 20 mai !

LIEU : Centre communautaire, 78, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil

Faites parvenir votre bon de commande accompagné de votre paiement en argent comptant ou chèque à l'ordre de l'Association des pompiers de Terrasse-Vaudreuil, dans la chute à courrier de l'hôtel de ville.

Vous pouvez également payer par virement Interac à : pompier.terrasse-vaudreuil@hotmail.com

La réponse pour le virement Interac doit être : **brunch**

BON DE COMMANDE À DÉPOSER DANS LA CHUTE À COURRIER DE L'HÔTEL DE VILLE

NOM : _____

ADRESSE : _____

NO TÉL. : _____

COURRIEL : _____

NOMBRE D'ADULTE (s) : _____ X 15 \$ = _____ \$

NOMBRE D'ENFANT(s) : _____ X 7 \$ = _____ \$

☐ chèque ci-joint ☐ argent comptant ci-joint ☐ j'ai fait un virement Interac

L'Association des pompiers de Terrasse-Vaudreuil est fière d'appuyer sa communauté !

Les profits générés par le Brunch des pompiers servent au financement de divers projets collectifs tels que le Jardin fruitier, le Soccer amical T-V, la Fête champêtre et celle des enfants, les demandes spéciales de l'école, les paniers de Noël, etc.

TRAVAUX PUBLICS

3-1-1

En cas de problème impliquant les routes ou les infrastructures municipales et nécessitant l'intervention des travaux publics, vous devez immédiatement informer la municipalité. **Durant les heures d'ouverture, communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 ou composez le 3-1-1 lorsque nos bureaux sont fermés.**

Si votre vie n'est pas en danger ou qu'il n'y a pas un risque imminent pour votre sécurité, **ne signalez pas le 9-1-1.**



RÉSEAU d'ÉCLAIRAGE

Communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 ou info@terrasse-vaudreuil.ca pour nous informer de tout luminaire défectueux. Ayez en main le numéro du poteau.



BENOIT HAMELIN
Entrepreneur Général / Membre APCHQ
514-898-5319
ben.hamelin@videotron.ca
renovationhamelin.com
80, 10e Avenue Sud
Terrasse-Vaudreuil, Qc, J7V 8G2
RBQ / 8211 5437 38
Rénovation Hamelin et Fils (2000) Inc.

RRC | Réfrigération
Chauffage
Climatisation

514 926-7172

**EMONDAGE
GABRIEL VAILLANCOURT**

ESTIMATION
GRATUITE

ASSURANCES
COMPLÈTES

514 975-5253
WWW.EMONDAGEGV.COM
contact@emondagegv.com

Abattage - Émondage santé - Entretien Préventif

OFFRE de COMPOST

Le compost produit à partir des matières organiques (feuilles, résidus alimentaires, résidus verts) recueillies par les ménages de notre territoire, contribue à réduire les gaz à effet de serre (GES) en détournant une quantité importante de matières résiduelles des sites d'élimination. Il favorise aussi l'agriculture urbaine à moindre coût.

Il vous sera possible de vous faire livrer du compost au coût de 30 \$ / mètre cube (1 m³). Limite d'une livraison par propriété. La date sera annoncée via les alertes de notre site Web.

MODE D'EMPLOI

Fertilisation des vivaces, arbres et arbustes, potagers et plates-bandes

- Au printemps, incorporer 1 volume de compost à 6 volumes du sol en place. Répéter tous les ans.

Plantations annuelles, vivaces, plantes potagères, arbres et arbustes

- Lors de la plantation, mélanger 1 volume de compost végétal à 4 volumes de terre.

Produit livré en vrac

- Le poids estimé du produit apparaît sur le billet de pesée remis par le transporteur au moment de la livraison du produit.

Fabrication de terreaux

- Utiliser comme supplément pour la production de milieu de culture.

Implantation pelouse

- Avant l'implantation d'une nouvelle pelouse, incorporer 1 volume de compost végétal à 6 volumes du sol en place.

CALENDRIER des COLLECTES

Mai 2025						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin 2025						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet 2025						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août 2025						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre 2025						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre 2025						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre 2025						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre 2025						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

 Collecte des matières résiduelles

 Collecte des objets volumineux

 Collectes des matières recyclables

 Collecte des matières organiques

 Collecte spéciale du carton/matières recyclables excédentaires à côté du bac

 Collecte des résidus verts et feuilles à côté du bac brun

 Collecte des branches

 Férié

Afin de respecter la réglementation municipale, veuillez vous référer à la page 7 de cette publication.

HYGIÈNE du MILIEU

MATIÈRES REFUSÉES DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS ET GROS ENCOMBRANTS

Dans le but de réduire notre empreinte écologique et l'impact sur nos finances publiques, nous redoublons d'effort dans les mesures visant à diminuer considérablement la quantité des déchets qui, jusqu'à maintenant, prenaient le chemin de l'enfouissement. La collecte des résidus domestiques et des gros rebuts ne comprennent pas les items suivants pouvant être acceptés à l'écocentre ou dans les collectes municipales spécifiques (*).

QUELQUES EXEMPLES DE CE QUI N'EST PAS ACCEPTÉ DANS LES COLLECTES DU MARDI :

Polystyrène et plastique
(alimentaire, d'emballage ou de construction)



***Carton / papier**
(boîtes, emballages et papier)

Matériaux de construction secs / matériaux d'excavation
(ex. : planches, bois traité, contreplaqué, gypse, moulures, céramique, isolant, tuyaux, béton, etc.)

Halocarbures
(réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs et déshumidificateurs)

Pneus
(avec ou sans jantes)

Bardeaux d'asphalte

Résidus domestiques dangereux
(aérosols, adhésifs, carburant, huiles, produits chimiques, etc.)

Peinture, ampoules, batteries et piles

Terre, pierre et gravier

Produits électroniques
(téléviseurs, ordinateurs, imprimantes, cellulaires, etc.)

***Résidus verts**
(gazon, herbes, plantes et fleurs)

***Matières organiques**
(résidus alimentaires, serviettes de table en papier, mouchoirs, etc.)

Bois
(bûches, branches, troncs et souches)

ÉCOCENTRES Vaudreuil-Soulanges 450 455-5434

<https://tricycle-mrcvs.ca/reseau-des-ecocentres/>

2800, rue Henry-Ford, Vaudreuil-Dorion

1^{er} AVRIL AU 30 NOVEMBRE

Lundi : Fermé

Mardi au dimanche : 8 h à 17 h

750, boul. Olympique, Pincourt

1^{er} AVRIL AU 30 NOVEMBRE

Lundi au jeudi : Fermé

Vendredi : 8 h à 16 h

Samedi : 9 h à 16 h

Dimanche : Fermé

HYGIÈNE du MILIEU

COLLECTE | MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les mardis, aux 2 semaines

Seuls les bacs noirs de 240 litres portant le logo de Terrasse-Vaudreuil sont ramassés.

Les études démontrent que seulement 3 % des résidus domestiques sont réellement des déchets qui ne sont ni compostables, ni recyclables, ni réutilisables. Plusieurs matières ne devraient pas être jetées mais plutôt apportées à l'écocentre pour être traitées de façon responsable.

PRÉCIEUX CARTON

La fibre de carton bénéficie d'une forte demande.

Les boîtes de livraison/déménagement doivent être démontées et pliées avant de rejoindre verres à café en carton, boîtes d'œufs, tubes de carton, contenants à pignon et multicouches (style Tetra Pak®) dans votre bac bleu.

Les boîtes de pizza ou de poulet sont **recyclables si elles sont propres** et **compostables si elles sont souillées de gras et de nourriture**.

COLLECTE | GROS ENCOMBRANTS

Le 3^e mardi du mois

COLLECTE | MATIÈRES ORGANIQUES

Tous les vendredis, d'avril à novembre



Dans votre bac brun, vous pouvez déposer les restes d'aliments, mais également les feuilles mortes, le gazon et autres résidus de jardin, les fleurs, les petites branches, les plantes d'intérieur et restants d'empotage. Les mouchoirs et serviettes de table en papier sont également compostables tout comme les cheveux et les poils d'animaux. La litière et les déjections animales ont aussi leur place dans le bac brun.

Notez que notre plateforme de compostage n'est pas équipée pour traiter les sacs de plastique même s'ils sont réputés compostables/biodégradables. Ceux-ci ne se décomposent pas à la même vitesse que les résidus organiques, ce qui a pour effet de "contaminer" le compost.

Vous pouvez placer les matières organiques directement dans le bac sans les envelopper ou utiliser du papier journal, une boîte de carton non-ciré, un essuie-tout ou un sac de papier.

COLLECTE | MATIÈRES RECYCLABLES

Tous les jeudis*

Les seules choses qui vont dans votre bac bleu sont les **CONTENANTS, EMBALLAGES et IMPRIMÉS**, en papier, carton, plastique verre ou métal. **C'est tout ! Absolument rien d'autre !**

*** En 2026, la collecte sélective se fera aux 2 semaines.**

Comment placer votre BAC ROULANT

Les bacs doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h le matin. Il est prohibé de laisser les bacs en dehors de la période permise soit à partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à 12 h le lendemain de la collecte.

- ➔ Placer le bac à un maximum d'un (1) mètre de la bordure de rue ;
- ➔ Positionner les roues en direction de la maison de sorte que le couvercle s'ouvre vers la rue ;
- ➔ Assurez-vous qu'il y ait un espace libre de 60 cm tout autour du bac ;
- ➔ Veillez à ce que le couvercle soit fermé et qu'aucune matière ou contenant ne soit déposé à côté du bac.

HYGIÈNE du MILIEU

BRANCHES

La Municipalité offre gratuitement une collecte de branches par mois pour un volume maximal de 4' de large par 4' de haut par 8' de long (diamètre maximal des branches 4").

LES LUNDIS

5 mai

2 juin

7 juillet

4 août

2 septembre (**mardi**)

6 octobre

3 novembre

Il est important que vous déposiez les branches sur votre propriété, en bordure de rue, disposées de façon ordonnée, le bout coupé vers la chaussée et ce **avant 7 h le jour de la collecte**. Il est interdit de laisser ou maintenir des branches sur la voie publique en dehors de la période permise, soit trois (3) jours avant la date prévue de la collecte.

Aucune racine, vigne ou souche ne sera acceptée.

COMPOSTAGE à la maison

Les résidus verts sont acceptés dans la collecte des matières organiques, mais nous vous invitons à favoriser le composteur domestique pour vos matières végétales, l'herbicyclage et le feuillicyclage.

Redonner à la terre ce qui lui appartient

Il est idéal de laisser le gazon coupé sur le terrain et de déchiqueter les feuilles afin qu'en se décomposant, elles redonnent à la terre les nutriments et l'humidité qui lui sont bénéfiques. Par le fait même, on réduit les émissions de gaz à effet de serre (GES) produits par les camions lors du transport des matières.

RÉSIDUS VERTS et FEUILLES

Les résidus verts et les feuilles d'automne peuvent désormais être mélangés aux matières organiques dans le bac brun.

RÉSIDUS ACCEPTÉS

- Herbes
- Feuilles mortes
- Gazon
- Petites branches de moins de 1 cm de diamètre
- Retaillages de haies
- Fleurs et plantes
- Résidus de jardin et platebandes
- Cendres refroidies depuis au moins 72 h

RÉSIDUS REFUSÉS

- Branches, souches, bûches, racines
- Terre, pierre, gravier
- Résidus domestiques
- Déchets

Si la quantité de résidus verts et/ou de feuilles excède ce qui peut être contenu dans le bac brun, vous pourrez utiliser des sacs de papier ou des bacs ouverts identifiés d'un gros «V» et les déposer à côté de votre bac de matières organiques pour qu'ils soient ramassés uniquement aux dates ci-après :

LES VENDREDIS

2 mai

9 mai

16 mai

23 mai

7 novembre

14 novembre

21 novembre

28 novembre

Aucun sac de plastique ne sera ramassé même s'il est biodégradable. La collecte débute dès 7 h.

PLANTES ENVAHISSANTES | Elles vont à la poubelle !

Certaines mauvaises herbes sont vraiment « mauvaises »! Les plantes envahissantes (prêle, chiendent, alliaire phragmite, berce du caucase, renouée japonaise, impatiente de l'Himalaya, salicaire pourpre) ne doivent pas être compostées ni mises dans les collectes de résidus verts. **Elles vont à la poubelle et non dans le bac brun !**

Même si vous croyez que ce ne soit pas néfaste, **ne jetez jamais vos résidus de jardin dans un boisé!** Vous pourriez nuire à l'équilibre de l'écosystème.

HYGIÈNE du MILIEU

MATIÈRES ORGANIQUES

Aucun sac de plastique, même s'il est réputé biodégradable ou compostable, ne doit se retrouver dans votre bac! Cela pourrait avoir comme effet le rejet d'un lot complet à la plateforme de compostage... Pensez-y!

Matières acceptées dans votre bac brun

Résidus alimentaires



Céréales, grains, pains, pâtes, farine et sucre



Fruits ou légumes cuisinés ou non



Viandes, os, poissons, fruits de mer et coquilles d'œufs



Marc de café et filtres, sachets de thé



Produits laitiers, gâteaux, sucreries, noix, écales



Nourriture pour animaux domestiques

Résidus verts (résidus de jardin)



Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées, fleurs, petites branches, plantes d'intérieur et restants d'empotage

Autres matières organiques

- ✓ Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbée par les autres résidus
- ✓ Matières grasses (huile végétale, mayonnaise, sauce à salade, etc.)
- ✓ Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils, plumes
- ✓ Fibres sanitaires : serviettes de table, papiers essuie-tout*, papiers mouchoirs

- ✓ Papiers et cartons souillés d'aliments : assiettes de carton, boîtes de pizza, sachets en papier et autres, sans broche de métal, sans plastique, non cirés
- ✓ Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur
- ✓ Cendres froides (refroidies au moins 72 heures)
- ✓ Déjections et litières d'animaux

*Papiers essuie-tout et autres fibres sanitaires n'ayant pas été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)

**VERRE : À ÉVITER ABSOLUMENT. Bien qu'il semble évident que le verre ne va pas dans le bac brun, le verre s'avère être le contaminant le plus problématique dans les centres de compostage puisqu'il est impossible d'en retirer les petits fragments du compost mature.

Matières refusées dans votre bac brun

Matières indésirables refusées

- ⊘ Sacs de plastique (réguliers, biodégradables, compostables ou oxodégradables)
- ⊘ Couches, serviettes sanitaires et tampons
- ⊘ Vaisselle compostable
- ⊘ Roche, gravier
- ⊘ Animaux morts ou parties d'animaux morts (ex: têtes et pattes de chevreuil)
- ⊘ Bouchons de liège

Résidus non compostables ou contaminés

- ⊘ Conteneurs et emballages de carton ciré ou de matériaux composites (multicouches avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur, ex: Tetra Pak*)
- ⊘ Matières recyclables : plastiques, verre**, métaux, textiles, fibres (sauf papier et carton pour emballer les résidus alimentaires)
- ⊘ Tout objet électronique, même très petit
- ⊘ Résidus domestiques dangereux : huiles, peintures, pesticides, essence, piles, bois traité, peint ou teint
- ⊘ Chandelles
- ⊘ Sacs d'aspirateur et leurs contenus
- ⊘ Médicaments et déchets biomédicaux
- ⊘ Fibres sanitaires (papier essuie-tout, etc.) ayant été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)
- ⊘ Résidus de construction, rénovation et démolition
- ⊘ Feuilles de sèche-linge



Du bac à la terre

Collecte des matières organiques

Pour en apprendre davantage sur le compostage : tricycle-mrcvs.ca/compostage/

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les RDD ne doivent, en aucun cas, être mêlés à la collecte hebdomadaire de déchets domestiques. Il est déjà arrivé que nos pompiers aient dû intervenir pour une fumée suspecte s'échappant d'un camion à ordures. Une quantité de chlore en granules avait été jetée aux ordures domestiques et a réagi avec une autre substance, ce qui a eu pour effet de créer une réaction chimique dégageant beaucoup de chaleur et provoquant une fumée toxique et corrosive.

Les RDD doivent être apportés à l'écocentre de Vaudreuil-Dorion et ne doivent jamais être jetés aux ordures !



HYGIÈNE du MILIEU

Saviez-vous qu'au Canada, on consomme près de 330 litres d'eau par jour par personne? C'est le double des Européens !

VOICI 5 TRUCS POUR ÉCONOMISER L'EAU

1. Fermer l'eau lorsqu'elle n'est pas nécessaire

Une façon vraiment efficace est de fermer temporairement le robinet lors de certaines étapes de votre toilette (brossage des dents, savonnage, etc.) Si tout le monde prenait le temps de couper l'eau seulement quelques minutes, chaque famille pourrait économiser des dizaines de litres d'eau par jour !

2. Prendre une douche plutôt qu'un bain

Une douche nécessite en moyenne 40 à 60 litres d'eau, alors que prendre un bain consomme 120 à 200 litres d'eau. Vous pouvez aussi réduire la durée de votre douche ou encore interrompre l'eau lorsque vous appliquez du shampoing. De petits gestes tout simples qui, une fois cumulés, peuvent faire une différence.

3. Équiper votre maison pour économiser l'eau

Il existe une multitude d'appareils qui permettent de réduire la consommation d'eau à la maison comme une pomme de douche à faible débit, un outil réducteur de volume pour le réservoir de toilette ou encore un aérateur pour le robinet de la salle de bain.

4. Ne pas négliger la piscine

Profiter des joies de la baignade sans dépenser inutilement de l'eau? C'est possible ! Il suffit de remplir votre piscine à moins de 20 centimètres du bord pour limiter les éclaboussures. Pensez aussi à vous procurer une toile de piscine pour la recouvrir et ainsi éviter l'évaporation de l'eau lors des journées chaudes d'été.

5. Récupérer l'eau pour la réutiliser

La récupération, c'est aussi bon pour l'eau potable ! Vous pouvez entre autres prendre l'eau de cuisson des pâtes ou de légumes pour arroser les plantes. Ou encore récupérer l'eau de pluie à l'aide d'un baril pour arroser le jardin ou laver la voiture. Faites aller votre imagination, vous verrez qu'il est facile de réutiliser l'eau pour consommer moins !

Réduire, réutiliser, recycler, valoriser!

Tricycle est un outil d'aide au TRI développé par la MRC de Vaudreuil-Soulanges qui s'inscrit dans le CYCLE de la réduction, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des matières résiduelles.



Pour obtenir plus d'information et consulter la liste des matières acceptées, visitez le www.tricycle-mrcvs.ca ou composez le 450 455-5434 pour joindre la ligne Info-Écocentre.

DONNEZ au suivant

Aidez les organismes communautaires en offrant vos vêtements, jouets, appareils électriques, articles de sport et autres. Vous contribuerez par le fait-même à réduire la quantité de déchets et le gaspillage.

LE CARREFOUR DE L'ESPOIR

235, rue Saint-Joseph
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1S7
450 218-3100

(peuvent venir chercher vos meubles)

N'ACCEPTE PAS LES VÊTEMENTS.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE L'ACTUEL

88, rue Adèle
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1S7
450 455-3331 | info@lactuel.org

N'ACCEPTE PAS LES MEUBLES.



HYGIÈNE du MILIEU

Roches, souches, bûches, troncs d'arbres, tourbe en grande quantité

Lorsque vous avez à vous départir de roches, souches, bûches, troncs d'arbres et tourbe (en grande quantité) à :

Sablière Chevrier & Fils inc.
2620, ch. St-Louis, Saint-Lazare (Québec)
450 458-4785

Service payant (\$) - Veuillez contacter l'entreprise avant de vous déplacer.

Programme de recyclage du POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

Saviez-vous que la compagnie **POLYMOS**, dont le siège social est établi à Terrasse-Vaudreuil, contribue à réduire le volume de déchets qui prennent chaque semaine le chemin de l'enfouissement ?

Un gros conteneur a été placé près de l'entrée du centre communautaire pour permettre aux citoyens de Terrasse-Vaudreuil de se départir facilement et écologiquement des articles de polystyrène.

Plusieurs types de contenants alimentaires sont acceptés pourvu qu'ils soient propres ! Depuis janvier 2025, les barquettes de polystyrène sont maintenant également acceptées dans votre bac bleu.

CONSIGNES POUR LA SÉLECTION DES PRODUITS RECYCLABLES

Le polystyrène expansé (EPS) est une matière écologique ! Le EPS est composé de 95 % d'air, c'est une matière inerte et inoffensive pour l'environnement. Le EPS ne contamine pas l'air, le sol, ni les nappes d'eau souterraines. Le EPS est exempt de CFC et HCFC et est recyclable.

À ne pas confondre...

EPS (Polystyrène expansé typiquement blanc) avec le XPS Styrofoam® (polystyrène extrudé, typiquement bleu ou rose). Les 2 produits ont une base semblable, mais ils sont différents !

Matières ACCEPTÉES dans le conteneur

- EPS blanc et propre (que l'on retrouve souvent sous forme d'emballages de produits fragiles) sans aucun contaminant tel que aliments, papier, colle, ruban, agrafe, etc.
- Emballages alimentaires rincés et séchés portant le logo # 6 (si le logo # 6 ne figure pas ce n'est pas du PS)
- Emballages de polystyrène
- Isolant de construction blanc sans coupe vapeur
- Tous les produits avec le logo # 6 .



Ne laissez jamais vos sacs de transport dans le conteneur destiné au recyclage du polystyrène. Veuillez les vider et les recycler aux endroits où ils sont acceptés.



SANTÉ et BIEN-ÊTRE

UNE FORMATION EN PREMIERS SOINS OU RCR/DEA

Est-ce vraiment nécessaire? La réponse est OUI !

Vous êtes-vous déjà demandé comment vous réagiriez si quelqu'un de votre entourage subissait une chute importante, présentait une douleur à la poitrine ou une détresse respiratoire aigüe? Seriez-vous prêt à intervenir?



Lorsqu'une situation d'urgence se présente, une formation en premiers soins peut faire toute la différence. Savoir comment réagir en cas d'arrêt cardiaque, par exemple, fait augmenter les chances de survie et de récupération de la victime de 30 % et plus. Malheureusement, seulement environ 8 % de la population québécoise détient une formation en premiers soins. C'est la raison pour laquelle la municipalité de Terrasse-Vaudreuil vous offre, à un coût minime, la possibilité d'apprendre les techniques pour sauver des vies.

Vous désirez acquérir des notions de base afin de pouvoir réagir rapidement auprès d'une victime en arrêt cardiorespiratoire et/ou ayant les voies respiratoires obstruées?

- Loi—911
- Urgences cardiovasculaires
- Réanimation/défibrillation
- Obstruction des voies respiratoires

Réanimation cardiorespiratoire et défibrillateur - RCR/DEA

Date : mercredi 7 mai 2025

Heure : 18 h 30 à 22 h 30 | Durée : 4 heures

Lieu : Centre communautaire, 78, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil

Coût : 20 \$

Vous désirez bonifier votre formation et acquérir des notions de base en premiers secours afin de pouvoir réagir rapidement lors de situations d'urgence?

- Altération du niveau de conscience
- Problèmes médicaux
- Réactions allergiques
- Traumatismes

Premiers secours

Date : mercredis 7 et 14 mai 2025

Heure : 18 h 30 à 22 h 30 | Durée : 8 heures

Lieu : Centre communautaire, 78, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil

Coût : 40 \$ pour la formation complète (2 soirs)

Pour réserver votre place, il suffit de passer à l'hôtel de ville.



HémaQuébec

www.hema-quebec.qc.ca

PROCHAINE COLLECTE

2 mai 2025

Vous arrive-t-il de ne manger qu'une rôtie pour dîner ou souper parce que vous n'avez pas l'énergie de vous préparer un repas sain?

La **POPOTE ROULANTE** est un service du Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges qui dessert notre municipalité.

Les résidents de Terrasse-Vaudreuil, âgés de 70 ans et plus, peuvent désormais profiter de repas surgelés livrés directement à leur domicile tout en bénéficiant d'un crédit de maintien à domicile équivalent à **50% de la valeur des repas surgelés commandés.**

VISITEZ-NOUS

www.centredeainesvs.com

 Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges

CONTACTEZ-NOUS

reception@ccavs.ca

1.855.510.3548

450.265.3548



Renée Daoust, TARC, EARC

Thérapeute et enseignante en Réflexologie



514-246-8097

rene@reflexologierendao.com

www.reflexologierendao.com

URBANISME et DÉVELOPPEMENT

PERMIS et CERTIFICATS

Vous prévoyez d'effectuer des travaux de construction ou de rénovation, installer une piscine ou un spa dans votre cour et vous vous demandez si ces travaux requièrent un permis ou un certificat d'autorisation ? Toute personne désirant procéder à une construction, à des rénovations ou à des travaux a la responsabilité de vérifier la conformité de son projet avec les lois et règlements en vigueur et d'obtenir, de la Municipalité, les autorisations requises **AVANT** de débiter les travaux.

Inspecteur en bâtiment

William Petrosky

514 453-8120, poste 258

william.petrosky@terrasse-vaudreuil.ca

Pour obtenir un rendez-vous avec l'inspecteur, nous vous invitons à communiquer avec nous au 514 453-8120, poste 221.

Dans le but d'améliorer le processus d'émission des permis et de faciliter les démarches pour nos citoyens, nous ajoutons graduellement les différents formulaires de demandes sur le site Web de la municipalité. Il vous suffit d'imprimer votre formulaire, de le compléter et de le faire parvenir au département d'urbanisme accompagné des autres documents requis à : urbanisme@terrasse-vaudreuil.ca afin d'ouvrir votre dossier.

NOUVEAU | Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles

Sécurisez votre piscine pour prévenir tout risque de noyade !

Pour limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres).

Le règlement s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date de mise en place. Il vise principalement les caractéristiques des clôtures, des portières et des aménagements aux abords de celles-ci.

Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1^{er} novembre 2010, et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leurs installations. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.

DATE LIMITE POUR SE CONFORMER : 30 septembre 2025

Dans le cas où vous décideriez de vous départir de votre piscine, informez-en la municipalité afin de faire ajuster la taxation en ce sens.

Savard  Sauvé
notaires associées

M^e Chantal Savard
Notaire et Médiateur familial

Tél : 514 453-6271
Fax : 514 453-4419
@ : csavard@savardsauve.com

17, boul. Cité-des-Jeunes Est, bureau 230
Vaudreuil-Dorion, Québec
J7V 0N3

service@paysagisteADA.net



clôtures

ADA

514 994-8427

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

CAMP DE JOUR | L'AIR EN FÊTE

Pour obtenir de l'information ou de l'aide à l'inscription : 514 990-1414, poste 205

Rencontre d'information virtuelle par lien Teams : **LE JEUDI 12 JUIN À 19 H**

L'inscription au camp de jour donne droit à une session complète de COURS DE NATATION* pour les enfants résidents.

* Pour la natation, vous devez faire l'inscription à l'hôtel de ville.



À qui s'adresse le camp de jour?

Notre camp de jour s'adresse aux enfants de 5* à 12 ans.

* L'enfant doit avoir atteint l'âge de **5 ans au 30 septembre 2024 ou avant** pour être en mesure de participer au camp de jour.

Lieu du camp de jour

École José-Maria

75, 7e avenue, Terrasse-vaudreuil

Ratios obligatoires

RATIOS D'ENCADREMENT OBLIGATOIRE

1 animateur pour 15 jeunes de 5-12 ans

***Dans certains cas, il nous serait possible d'utiliser les ratios suivants :**

RATIOS D'ENCADREMENT (MESURE DE RENFORCEMENT) ACQ

1 animateur pour 10 jeunes de 5 ans

1 animateur pour 12 jeunes de 6-7 ans

1 animateur pour 13 jeunes de 8-9 ans

1 animateur pour 15 jeunes de 10-12 ans

Tarification

RÉSIDENTS

166\$
/ semaine

NON- RÉSIDENTS

186\$
/ semaine

NOUVEAU EN 2025 *SERVICE DE GARDE (FACULTATIF)

25\$
/ semaine

SORTIE (FACULTATIVE) VOIR ONGLET SORTIES POUR LES TARIFS



DOSSARD POUR LES SORTIES

1 inclus
dans l'été pour
chaque enfant

Avec les crédits d'impôt, vous pourriez récupérer jusqu'à 90 % du montant payé. Utilisez le calculateur automatique sur le site airenfete.com.

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

Visitez **terrasse-vaudreuil.ca** pour la liste complète des activités offertes.

HORAIRE piscine municipale

Les citoyens de Terrasse-Vaudreuil bénéficient d'un accès gratuit à la piscine municipale.

Pour des raisons de sécurité, les enfants de 0 à 6 ans sont admis à la piscine en compagnie d'un adulte responsable uniquement.

Piscine ouverte du 24 juin au 17 août 2025

Du lundi au vendredi

13 h—17 h 30

18 h 30—21 h

(18 h 30—20 h 30 en août)

Le samedi et le dimanche

9 h—11 h 45*

13 h—17 h 30

18 h 30—21 h

(18 h 30—20 h 30 en août)

* Nombre de places restreint en raison de la tenue du cours d'aquaforme.

Si la température est clémente, la piscine ouvrira également ses portes les 22 (soir), 23 et 24 août, ainsi que les 29 (soir), 30 et 31 août ainsi que le 1^{er} septembre.



Cours de NATATION

Deux sessions sont offertes durant l'été :

1^{ère} session :

du 30 juin au 18 juillet 2025

2^e session :

du 21 juillet au 8 août 2025

88 \$ (résident) | 154 \$ (non-résident)

POUR LES ENFANTS RÉSIDENTS, L'INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR DONNE DROIT À UNE SESSION GRATUITE DE COURS DE NATATION.

INSCRIPTION NÉCESSAIRE À L'HÔTEL DE VILLE.

Formulaire disponible sur le site Web.

Cours d'AQUAFORME



**Les samedis, du 28 juin au 16 août 2025
de 9 h 30 à 10 h 30**

La Municipalité offre des cours d'aquaforme au coût de **50 \$** pour la session. Cette activité s'adresse aux résidents de 16 ans et plus.

La piscine est chauffée.

Inscription à l'hôtel de ville.

Formulaire disponible sur le site Web.

PLEAU TAEKWONDO

**Maître Pierre Pleau
514 968-4020
pleau@videotron.ca**



RESPECT . CONFIANCE EN SOI . DISCIPLINE . PERSÉVÉRANCE . CONCENTRATION

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

TENNIS et PICKLEBALL

Les courts sont ouverts jusqu'à la fin-septembre, de 8 h à 23 h, sauf lors d'activités autorisées par le Service des loisirs.

Les citoyens ayant une preuve de résidence valide peuvent se procurer une clé au coût de 10 \$ à l'hôtel de ville.



Le Club de Pickleball est de retour cet été!

Si vous désirez garder la forme, vous amuser et profiter du grand air, cette activité est pour vous ! Ouvert à tous les résidents, quand la température le permet.

Une clinique d'initiation sera offerte gratuitement en début de saison (date à confirmer).

Inscrivez-vous au Club de Pickleball Terrasse-Vaudreuil (réservé aux adultes) afin de bénéficier des avantages suivants :

➡ jouer lors de plages horaires réservées

Lundi 19 h - 21 h

Mercredi 10 h - 12 h

Jeudi 19 h - 21 h

Samedi 10 h - 12 h

➡ assister à une formation de base, sur demande

➡ participer à un tournoi amical annuel (sur une base volontaire)

➡ et bien plus...!

Coût : 20 \$ pour la saison

Pour obtenir un formulaire d'inscription et/ou pour toute autre information, écrivez à :

info@pickleballterrasse.ca

Sujet à changement, vérifiez l'horaire sur le site Web ou sur la clôture des courts.

BIBLIOTHÈQUE

Depuis 2 ans, nous avons conclu une entente avec la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot pour que nos citoyens aient accès à la bibliothèque municipale Marie-Uguay.

Une personne par famille peut s'abonner pour avoir accès gratuitement à :

- ▶ La réservation et le prêt de documents
 - livres
 - périodiques
 - documents audiovisuels
 - jeux et jouets
- ▶ La consultation d'ouvrages de référence sur place.

Adresse et heures d'ouverture au :

www.ndip.org/loisirs-et-culture/bibliotheque/

ACTIVITÉS sportives et de loisirs

Consultez la section **Sports et loisirs** du site Web pour connaître les détails sur les activités offertes ainsi que les subventions auxquelles vous pourriez avoir droit.

AIDE FINANCIÈRE pour enfants

Vous pourriez bénéficier de la **Politique d'aide financière aux activités sportives pour les enfants de moins de 18 ans** en présentant une demande durant la période d'activité, idéalement dès le paiement de l'inscription.

AIDE FINANCIÈRE pour aînés

Vous pourriez bénéficier de l'**Aide financière pour activités physiques des aînés de 60 ans et plus** en présentant une demande durant la période d'activité, idéalement dès le paiement de l'inscription.

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

LOCATION du centre communautaire



Location strictement réservée à des associations sans but lucratif dûment reconnues et adoptées par résolution du conseil municipal (voir le registre des organismes communautaires)	0 \$
Location pour réception lors de funérailles d'un <u>résident</u> de Terrasse-Vaudreuil	150 \$
Location à des associations, groupes ou entreprises pour des fins d'activités <u>privées</u> (corporatives ou familiales) ou à des organismes à but non lucratif non enregistrés au registre des organismes communautaires de Terrasse-Vaudreuil	650 \$
Location à des associations, groupes ou entreprises pour des fins d'activités <u>privées</u> (corporatives ou familiales) ou à des organismes à but non lucratif non enregistrés au registre des organismes communautaires d'un <u>résident</u> * de Terrasse-Vaudreuil	200 \$
Location à l'heure pour la tenue de formation de cours ou d'activités lucratives reconnus et approuvés par le conseil municipal	50 \$ /h
Location à un <u>résident</u> * de Terrasse-Vaudreuil jusqu'à concurrence de 4 heures consécutives * sur présentation d'une preuve de résidence	25 \$ /h
Pour plus de 4 heures consécutives	200 \$
Location à un <u>non-résident</u> jusqu'à concurrence de 4 heures consécutives	100 \$ /h
Pour plus de 4 heures consécutives	650 \$
Pour tout prêt ou location de salle, un <u>dépôt remboursable</u> , le cas échéant, est requis pour garantir la remise des lieux dans le même état qu'au début de l'activité	200 \$
Pour tout prêt ou location de salle, un <u>dépôt remboursable</u> est exigé pour garantir la remise de la/des clé(s) dès la fin de l'utilisation tel qu'il sera indiqué dans le contrat	25 \$
Location d'un écran	50 \$ / événement



Terrasse Café - L'été en communauté!

Ouverture officielle de la saison 2025
Samedi 14 juin avec le groupe 10 Cents Richer



Votre café communautaire extérieur opéré par et pour les citoyennes et citoyens de Terrasse-Vaudreuil. Un lieu festif, rassembleur et créatif au cœur de notre été!

À la une cet été :



- 15 spectacles d'artistes locaux – tous les samedis soirs
- Vendredis pizza
- Marché fermier tous les samedis matins avec des producteurs de la région
- Brunchs du dimanche + activités familiales : jeux de poche, animation, structures gonflables
- Soirées spéciales : karaoké, dégustations, ateliers créatifs

Événements coups de cœur :

- **15 juin** : Swap de vêtements & atelier de récupération de vêtements
- **16 juin** : Vente de garage collective
- **13 SEPTEMBRE** : MÉGA TOMBOLA
- **20 septembre** : Marché d'artisans



Heures d'ouverture : (si la météo le permet)

- Jeudi : 15 h à 21 h
- Vendredi : 11 h à 21 h 30
- Samedi : 11 h à 21 h 30
- Dimanche : 9 h 30 à 17 h

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de la programmation complète!

🌐 terrasse-cafe.org - @terrassecafe.tv



Le Terrasse Café, c'est l'été qu'on partage. Ensemble.

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

SOCCER AMICAL | pour les enfants de 3 à 12 ans

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 mai, aucun retard ne sera accepté !

70 \$ (résident) | 90 \$ (non-résident)
L'équipement est inclus !

Rejoignez notre groupe Facebook **Soccer Amical Terrasse-Vaudreuil** ou écrivez-nous à socceramicaltv@gmail.com pour toute question ou pour recevoir les nouvelles par courriel.

La saison débute le 25 juin et se termine le 20 août.

LUNDI et MERCREDI
18 h 30—19 h 30 | 19 h 30—20 h 30
selon l'âge



Nous recherchons toujours des parents bénévoles pour l'organisation les soirs de rencontres.

FÊTE CHAMPÊTRE



Gratuit pour tous !
Samedi, 23 août
Détails à venir...

CERCLE de FERMÎÈRES

Être membre du Cercle de Fermières Pincourt vous permet de :

- Transmettre le patrimoine artisanal
- Partager des connaissances en arts textiles
- Briser la solitude et l'ennui
- Apprendre, s'épanouir et échanger
- Participer aux rencontres mensuelles et ateliers à Pincourt

Présidente : Josée Giroux 514 922-1673

REPAS PARTAGÉS | pour les 55+

Les aînés de Terrasse-Vaudreuil sont les bienvenus aux activités communautaires de repas partagés sur l'île Perrot.

Centre Paul-Émile Lépine de L'Île-Perrot

Le 4^e mercredi des mois de janvier à mai ainsi que des mois de septembre à novembre.

Repas, danse en ligne et bingo

Salle ouverte à compter de 10 h.

Billets à la porte (15 \$)

Présidente : Jeannine De Bellefeuille 514 453-1228

Omni-Centre de Pincourt

Le 3^e mardi des mois de septembre à décembre ainsi que des mois de février à mai.

Repas et danse (18 \$).

Salle ouverte à compter de 10 h.

Billets (18 \$) : Jacques Leclerc 514 425-4958

Carrefour Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Le 2^e mercredi du mois

Repas, danse et bingo après le dîner.

Salle ouverte à compter de 10 h.

Billets (18 \$) : Nicole Cyr 514 453-0064

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

POTAGER COMMUNAUTAIRE | *Jardinons ! Terrasse-Vaudreuil*

Notre panier d'épicerie coûte de plus en plus cher et certaines décisions économiques mondiales ne font rien pour nous rassurer.



Plusieurs d'entre vous aimerez sans doute cultiver vos légumes et les consommer frais tout au cours de l'été et de l'automne. Vous voudrez peut-être même les transformer, toujours pour réduire votre facture d'épicerie.

Le potager communautaire peut être une réponse à vos soucis. Pas besoin d'être experts en la matière; nous sommes là pour vous épauler !

Celles et ceux qui désirent acquérir un jardinet pour l'été 2025 peuvent en réserver un à sylvie.trepanier7@sympatico.ca.

Faites vite, le printemps est à nos portes !

Les frais d'acquisition d'un jardinet sont de 20 \$ pour un jardinet de 4 x 12 pieds et pour un jardinet surélevé et de 10 \$ pour un jardinet de 4 x 4 pieds. En prime, ces frais d'acquisition vous donnent accès à de l'ail, de l'oignon, des pommes de terre et plusieurs fines herbes en quantités suffisantes pour répondre à vos besoins.

Le potager communautaire est situé près du 250, 5^e Boulevard. Nous nous y donnerons rendez-vous dès que la température sera un peu plus chaude !

Au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer,

Sylvie Trépanier, pour le comité *Jardinons ! Terrasse-Vaudreuil*
514 703-7991

TERRASSE en ART

Découvertes & offres locales
Votre panier de bienvenue

Julie Duchesne Cormier
votrepanierdebienvenue@hotmail.com
514 716-7726

Facebook : votrepanierdebienvenue

TERRASSE
en art
FOIRE ARTISANALE

15 novembre 2025

Les artistes et artisans pourront réserver leur table, en location au coût de 25 \$ à compter du 15 juillet.

Le formulaire d'inscription sera disponible à l'hôtel de ville et sur le site Web.

JARDIN FRUITIER | *Un joyau de nature pour notre communauté !*

Pour le plaisir des yeux, des papilles et des amitiés, notre jardin collectif ne cesse de s'embellir.

Aujourd'hui, devenu un petit îlot de fraîcheur et de douceurs pour la biodiversité, il favorise l'environnement et enrichit notre municipalité.

Au fil du temps, de plus en plus de citoyens ont choisi d'en prendre soin pour toute la communauté. Vous êtes tous et toutes invités à partager ce plaisir et ces amitiés.



Jardiner... c'est la santé

Arroser, désherber, ramasser des branches, débusquer des insectes, aider aux corvées, cueillir des fruits, en laisser au suivant. Autant d'actions qui engendrent des effets positifs sur la santé mentale et physique. Un tableau installé au jardin indique notre horaire de présence, la « prescription-santé » du jour et les fruits mûrs pour la cueillette. Plus il y aura de mains à jardiner, plus il y aura de gens en santé. N'hésitez plus !



On ne fait pas que jardiner au jardin fruitier

Vous pouvez vous y installer pour faire de la photo, de la peinture, contempler, méditer, roupiller, jaser, jardiner, déguster. Autant de façons de se rapprocher de la nature. C'est votre jardin, il vous faut l'habiter.

Certaines activités peuvent être proposées au cours de l'année : atelier artistique, visite gourmande, atelier de jardinage ou conférence en lien avec le jardin. Les activités seront annoncées sur la page Facebook. Suivez-nous !

Envie de faire pousser vos idées ?

Vous avez à cœur la santé de votre jardin fruitier et envie d'y contribuer mais ne savez pas par où commencer ? C'est facile, écrivez-nous !

La beauté de notre jardin collectif s'enrichit de vos talents et de vos idées...

Hâte de vous y rencontrer !

Sylvie Tousignant, pour le jardin fruitier



Écrivez-nous : jardinfruitiertv@gmail.com



Suivez-nous sur la page Facebook **Le jardin fruitier collectif de Terrasse-Vaudreuil**

ÉDITIONS VAUDREUIL

Avec vous depuis 1965



 **Hamster+** | **Éditions Vaudreuil inc.**

480, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion, QC J7V 7H4
Tél. : 450 455-7974 • 1 888 455-7974 • Téléc. : 450 455-1907
vente@editionsvaudreuil.com • www.editionsvaudreuil.ca
voir le site : www.editionsvaudreuil.leslibraires.ca

Membre du réseau  **Les libraires**

PAPETERIE • LIBRAIRIE AGRÉÉE • IMPRIMERIE • CENTRE DE COPIES
AMEUBLEMENT • JEUX ÉDUCATIFS ET SENSORIELS • CASSES-TÊTES • BOUTIQUE CADEAUX